

Paul DEVIN est inspecteur de l'Éducation nationale. Il est secrétaire général du SNPI-FSU.

Une note d'analyse de France Stratégie, publiée en mars 2018, propose « *un nouvel âge pour la maternelle* ».

## La fin de l'école maternelle ?

La perspective énoncée est clairement celle de la fin de l'école maternelle pour lui substituer une institution nouvelle chargée de l'éducation des moins de six ans et bénéficiant d'une gouvernance commune au lieu de l'actuel clivage entre les actions relevant de la Santé et celles relevant de l'Éducation nationale. La stratégie reposerait à la fois sur cette gouvernance unique, sur une culture professionnelle commune de l'ensemble des personnels et sur le développement progressif d'établissements d'accueil pour enfants de 1 à 5 ans qui remplaceraient progressivement les structures actuelles sans que soit clairement précisé leur statut et que soit donc écarté la volonté que ce développement constitue l'ouverture d'un nouveau marché scolaire.

## Promesse de moyens... mais à quel prix ?

La première motivation de cette transformation profonde se fonde sur un constat d'insuffisance de moyens : une dépense par élève plus faible que la moyenne des pays européens, un nombre d'élèves par enseignant très élevé, une faible formation des ATSEM et des enseignants,...

En insistant sur l'importance des moyens et leur influence sur les résultats, la note introduit une perspective qualitative qui peut paraître très attrayante. Mais rien n'en concrétise le financement. La note propose seulement de profiter d'une opportunité budgétaire, celle de la baisse tendancielle des dépenses de la branche famille, pour que le financement de cette nouvelle forme d'accueil puisse se faire à coût constant... Rien qui puisse garantir un investissement public à la hauteur de la perspective annoncée.

En fait, ce n'est pas par un investissement dans la création de postes enseignants que France Stratégie prévoit d'améliorer le taux d'encadrement, hormis dans le cadre de quelques expérimentations en REP+. Non, l'objectif sera atteint par une diversification des personnels qui permettra une augmentation de l'encadrement grâce au recrutement de personnels non enseignants dont le niveau de qualification appelle des rémunérations plus faibles.

Les discours sont fréquents actuellement qui insistent

sur le primat de la relation et ouvrent donc la perspective de recrutements davantage liés à des capacités personnelles qu'à un niveau universitaire. C'est ce qu'affirmait Boris Cyrulnik, lorsqu'il évoquait la maîtrise de la relation plutôt que le diplôme. Aux formulations brutales de Darcos sur les couches et la sieste, se sont substituées des expressions plus policées mais l'enjeu reste le même : diminuer les coûts en transférant progressivement l'activité professionnelle des enseignants de maternelle vers des personnels de catégorie C.

## Déscolariser la petite enfance pour lutter contre la primarisation ?

La seconde motivation qui amène la note de France Stratégie à renoncer à l'école maternelle est le constat de son inadaptation aux besoins des enfants. Sa construction historique en ferait une propédeutique aux apprentissages de l'école primaire occasionnant des effets négatifs sur le bien-être des enfants et leurs apprentissages. Là encore, l'insistance de la note sur le sujet fait écho aux discours ambiants.

Mais la primarisation que la note semble considérer comme structurelle au modèle français procède en réalité de volontés politiques particulières et plus particulièrement des programmes Darcos de 2008. Actuellement, ce sont les insistances de Jean-Michel Blanquer sur les questions syllabiques qui contribueront à primariser les programmes de 2015. En réalité, hormis ces périodes où la volonté politique a voulu que domine une conception « académique » de l'école maternelle, c'est dans la recherche d'un « entre-deux » que s'est construit un modèle qui n'est ni celui du développement spontané par le seul contact avec un environnement, ni celui de l'exercice formel. Sa mise en œuvre mérite évidemment de progresser mais la clef, nous le savons, est dans le développement de la formation des professionnels, y compris en affirmant la nécessité d'une spécialisation des formateurs sur le sujet. Or, il faut en convenir : ni la formation initiale, ni la formation continue ne sont aujourd'hui à la hauteur des besoins et des enjeux.

## S'ouvrir à d'autres cultures professionnelles ?

L'ouverture aux autres cultures professionnelles de la petite enfance ne peut évidemment pas être écartée par un réflexe corporatiste. Elle peut aider les enseignants à comprendre la part des enjeux qui s'inscrit dans des

perspectives plus sociales que scolaires. Mais elle ne suppose absolument pas le renoncement à la compétence didactique des enseignants de maternelle. C'est pourquoi les perspectives de transfert de la responsabilité de formation de l'Éducation nationale vers des organismes privés spécialisés dans la formation des personnels de la petite enfance présenteraient un risque majeur sur le plan de l'égalité de la réussite scolaire. Ce serait d'autant plus vrai si le discours porté par ces organismes concevait quelque mépris pour l'activité scolaire, la considérant comme trop contraignante par nature, voire la jugeant contraire aux besoins de l'enfant.

Bien sûr, les enseignants ont besoin de renforcer l'acuité de leurs regards sur des démarches proposées aux élèves de façon prématurée. Bien sûr, ils doivent apprendre à être patients avec les apprentissages. Mais il faut convenir qu'il y a quelque paradoxe à ce qu'un ministère organise des assises centrées sur le risque d'une primarisation précoce et soutienne en même temps des programmes d'apprentissage phonologique qui gavent les élèves d'exercices de segmentation syllabique sans guère se préoccuper d'une quelconque inadaptation de l'activité au sujet à qui elle est proposée.

### **Le marché du bonheur individuel versus l'égalité**

Dans bien des discours, la vision hédoniste d'une éducation heureuse, centrée sur le bien-être individuel, vient se substituer à la perspective de la transmission d'une culture commune et de ses effets émancipateurs. Qu'il s'agisse d'apprendre à parler, de développer des outils pour structurer sa pensée, d'explorer le monde, d'accéder aux univers artistiques et aux productions culturelles, le progrès de l'enfant s'inscrit dans la compétence didactique de l'enseignant à organiser des situations d'apprentissage.

Bien sûr, nous devons mettre en garde contre des conceptions qui transposent les activités de l'école élémentaire aux jeunes enfants de maternelle pour, au contraire, développer des formes d'activité qui conviennent à l'âge des enfants. Mais cela ne peut se confondre avec le moindre renoncement. Les apprentissages ne naissent pas naturellement d'une relation harmonieuse. Ils ne se construisent pas dans l'activité spontanée, surtout lorsque les environnements familiaux recourent peu à l'écrit et sont éloignés de la culture scolaire.

La promotion d'une école maternelle du développement personnel, sous une référence à la « méthode Montessori » sert aujourd'hui de prétexte à l'entre-soi scolaire des classes sociales émergentes. Refusant les scolarisations traditionnelles des écoles catholiques, culpabilisant à désigner l'environnement social des écoles publiques

comme défavorable voire dangereux, ces écoles aux pédagogies prétendument nouvelles leur offrent le formidable prétexte de l'évitement social qu'ils recherchent. Mais pour que cette justification puisse fonctionner, il faut dresser le portrait à charge d'une école publique traumatisante, opposer la liberté des apprentissages à leur organisation didactique. Pour des enfants bénéficiant de sollicitations culturelles et sociales continues, cela ne gagera pas la réussite scolaire. Quitte à ce que cette liberté de l'apprentissage soit compensée par des interventions intensives de soutien scolaire quelques années plus tard. Mais pour ceux qui doivent compter essentiellement sur l'école?

Par ailleurs, ces pédagogies du développement personnel offrent le cadre idéal pour transférer l'action publique à destination des jeunes enfants vers des structures d'économie libérale basées sur des appels d'offre. Car derrière l'appel à « *un nouvel âge pour l'école maternelle* » bien des appétits financiers sont d'évidence intéressés par les ouvertures de marchés qu'elles pourraient permettre qu'il s'agisse de créer des établissements d'accueil de 0 à 5 ans ou d'en former les personnels. Qui pourrait sincèrement croire, que prises dans les impératifs des enjeux marchands, de telles structures favoriseraient la démocratisation des apprentissages?

Mais l'idéologie politique dominante de la réduction de l'action publique est prête à bien des renoncements.